



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

LES POLITIQUES AGRICOLES À TRAVERS LE MONDE

<http://agriculture.gouv.fr/politiques-agricoles-fiches-pays>



Irak

2024

Contexte agricole et relations internationales

PRINCIPALES DONNÉES	UNITÉS	IRAK	FRANCE
Superficie	km ² - 2021 ⁽²⁾	435 052	543 965⁽¹⁾
Population	Mhab et évolution 2021/2022 ⁽²⁾	44,5 +2,2%	68 +0,3%
Indice de développement humain (IDH)	2021 ⁽³⁾	0,686 121 ^e rang mondial	0,903 28 ^e rang mondial
Produit intérieur brut (PIB)	Md USD courants - 2022 ⁽²⁾	264	2 783
Taux de croissance du PIB	% - 2021/2022 ⁽²⁾	+7	+2,5%
PIB / habitant	USD courants - 2022 ⁽²⁾	5 937	40 886
Part de l'agriculture dans le PIB	% - 2022 ⁽²⁾	2,9	1,9
Surface agricole utilisée (SAU) ⁽⁴⁾	Mha - 2021 ⁽⁵⁾	9,4	28,6
Surface arable	Mha - 2021 ⁽⁵⁾	5	17,9
Surface forestière	Mha - 2021 ⁽²⁾	0,8	17,3
Balance commerciale tous secteurs	2022 ⁽⁶⁾⁽⁷⁾	+71,5	-194,9
Balance commerciale agricole et agroalimentaire ⁽⁸⁾	2022 ⁽⁶⁾⁽⁷⁾	Export : 0,4 Import : 12 Solde : -11,6	Export : 83,4 Import : 74 Solde : +9,4
Exportations et importations agricoles et agroalimentaires entre les deux pays ⁽⁸⁾	M€ - 2022 ⁽⁶⁾ Variation 2021-2022	France depuis Irak : 0,06 -70,3%	France vers Irak : 66,7 +13,3%
Part du flux bilatéral dans les importations agricoles et agroalimentaires ⁽⁸⁾	2022 ⁽⁶⁾⁽⁷⁾	<0,01% des importations françaises 194^e fournisseur de la France	0,56% des importations irakiennes 23^e fournisseur de l'Irak
Part du flux bilatéral dans les exportations agricoles et agroalimentaires ⁽⁸⁾	2022 ⁽⁶⁾⁽⁷⁾	0,08% des exportations françaises 80^e client de la France	0,02% des exportations irakiennes 29^e client de l'Irak

1. 543965 km² pour la métropole, la surface Outre-mer est de 89242 km² pour les seuls DROM (Source IGN 2016) et monte à environ 113000 km² au total.

2. Banque mondiale

3. Rapport sur le développement humain 2021/2022

4. La superficie agricole utilisée (SAU) comprend les terres arables (y compris pâturages temporaires, jachères, cultures sous abri, jardins familiaux...), les surfaces toujours en herbe et les cultures permanentes (vignes, vergers...)

5. FAO

6. Douanes françaises, Trade Data Monitor

7. Douanes mondiales disponibles, Trade Data Monitor

8. N'incluant pas le machinisme agricole et agroalimentaire, le bois et dérivés, les engrais et produits phytosanitaires, le biodiésel

Ce qu'il faut retenir

- **L'agriculture représente le 2^e secteur économique du pays, après les hydrocarbures².** Les surfaces agricoles représentent 23,1% du territoire irakien³ et le secteur représente 18,3% de l'emploi total (contre 26,7% au niveau mondial). Cela se traduit par un niveau de ruralité faible (30,1% contre 43,8% dans le monde).
- **L'Irak fait partie des pays les plus touchés par le réchauffement climatique⁴ et est affecté par la montée des températures, l'insuffisance et la diminution des précipitations, l'intensification des sécheresses et des pénuries d'eau, la fréquence des tempêtes de sable et de poussière et les inondations.** En outre, les politiques de l'eau des pays voisins ont réduit les sources d'eau vitales, tandis que la croissance rapide de la population, l'urbanisation et l'utilisation inefficace de l'eau par les secteurs agricole et industriel entraînent une demande accrue d'eau.
- **En 2010, la surface consacrée à la production d'orge était légèrement inférieure à celle du blé, mais désormais le blé prédomine nettement avec 1,6 Mha plantés en blé en 2021 contre seulement 173 000 ha en orge.** La surface allouée à la datte ou au maïs est moins importante. On note également, à un niveau plus faible, la culture de riz, de tomates, de pastèques, d'aubergines et de pommes de terre⁵.
- **L'aquaculture joue un rôle important.** La production aquacole est passée de 14 000 tonnes en 2004 à 31 800 tonnes en 2017⁶. Le secteur est cependant impacté par la pollution et le changement climatique et connaît régulièrement d'importants épisodes de mortalité.
- **En 2022, la France a exporté 66,7 M€ de produits agricoles et agroalimentaires vers l'Irak, en hausse de 13,3% par rapport à 2020.** Il représente ainsi le 80^e client de la France dans ce secteur tandis que la France est son 23^e fournisseur. La même année, la France a importé à peine plus de 60 000 € de produits agricoles et agroalimentaires depuis l'Irak, en baisse de 70% par rapport à 2021.
- **L'Irak n'est pas un membre de l'Organisation mondiale du commerce.** C'est un membre observateur depuis 2004, date à laquelle le pays a également demandé l'adhésion. Du fait de l'instabilité politique et économique du pays, le processus d'adhésion n'a cependant pu être véritablement lancé qu'en 2017. Plusieurs entreprises françaises ont eu ces dernières années des litiges au sujet du respect de la propriété intellectuelle de leurs marques.
- **La France souhaite aujourd'hui participer activement à la reconstruction de l'Irak, via une ligne de financements d'1 Md€. En janvier 2018, l'Union européenne a adopté une nouvelle stratégie pour l'Irak et a alloué 300 M€ de support pour ce plan.**

Production agricole, pêche et aquaculture

L'Irak est principalement composé de **plaines désertiques sur le flanc ouest, auxquelles s'ajoutent des terres plus fertiles à l'est, voire marécageuses au sud.** Au sud, l'Irak dispose d'une étroite façade maritime (40 km) sur le golfe Persique. L'essentiel de la pêche se déroule dans les deux grands fleuves qui le traversent, le Tigre et l'Euphrate, et dans les marais situés à leur confluent. Bien qu'une grande partie des surfaces ait été drainée dans les années 1990, l'écosystème est toujours un lieu de production agricole.

Les données disponibles concernant l'Irak sont très faibles. Cela est probablement dû à la destruction des agences étatiques suites aux nombreuses guerres qu'a connu le pays. La présence de Daesh, en particulier dans les zones rurales productives, renforce l'isolement de l'Irak et la difficulté d'analyser avec précision la production agricole. Les retours terrains témoignent également d'une forte intrication des puissances régionales voisines, qui peut limiter la portée de certains projets.

2. Iraq - Summary | Climate Change Knowledge Portal (worldbank.org)

3. Iraq - Agricultural Land (% Of Land Area) - 2022 Data 2023 Forecast 1961-2018 Historical (tradingeconomics.com)

4. Iraq - Vulnerability | Climate Change Knowledge Portal (worldbank.org)

5. Données issues du rapport du FAO *Investment Centre – Agriculture Sector Note* (2009)

6. General Board of Fish Resource Development

L'agriculture représente 4% du PIB irakien et 18,3% de l'emploi total (contre 26,7% au niveau mondial) du pays. Cela se traduit par un niveau de ruralité faible (30,1% contre 43,8% dans le monde), malgré le fait que **l'agriculture représente le 2^e secteur économique du pays, après les hydrocarbures**. Les surfaces agricoles représentent 23,1% du territoire irakien.

Problématiques agro-climatiques

L'Irak connaît des épisodes de sécheresse importants ces dernières années. **Il fait partie des pays les plus touchés par le réchauffement climatique**. Bien que certaines zones du pays puissent rencontrer des précipitations qui dépassent les 1000 millimètres par an, ces zones sont essentiellement des zones montagneuses dans lesquelles les cultures extensives ne sont pas possibles. En raison d'un accès restreint à l'eau, l'agriculture est ainsi principalement concentrée dans la plaine alluviale entourée par le Tigre et l'Euphrate, autrefois appelée Sawad et dans une moindre mesure au nord du pays.

La commission de l'agriculture et de l'eau du Parlement irakien a estimé que 10 000 hectares de terres agricoles étaient perdus chaque année en raison de la désertification.

Principales cultures

En 2010, la surface consacrée à la production d'orge (un peu plus d'1 Mha) était légèrement inférieure à celle du blé (près de 1,4 Mha). Or en 2021, le **blé** prédomine nettement avec 1,6 Mha plantés (pour plus de 4,2 Mt récoltées) contre 173 000 ha (pour moins de 0,3 Mt récoltées) en **orge**. La surface allouée à la culture de **datte** (120 000 ha) ou de **maïs** (114 000 ha) est moins importante. On note également, à un niveau plus faible, la culture de riz, de tomates, de pastèques, d'aubergines et de pommes de terre. Le secteur des dattes, seule exportation agricole conséquente du pays à hauteur de 350 000 tonnes par an, nécessite une expertise technique et des équipements pour accéder au marché européen (voir *Relations bilatérales*).

Cependant, la hausse continue de la part de blé dans l'alimentation, couplée à une démographie grandissante (+30% entre 2009 et 2021⁷), a conduit à une augmentation de la demande. L'Irak a ainsi **doublé sa production de blé au cours des dix dernières années passant de 1,9 Mt à 4 Mt⁸**. Mais face aux nombreuses sécheresses auxquelles le pays est confronté (diminution de plus de 50% de la production pour la campagne 2021/2022)⁹, un choix de cultures davantage adaptées à la rareté de l'eau est à anticiper. Le 17 mai 2022, le gouvernement irakien a annoncé une hausse des prix d'achat du blé produit localement

afin d'inciter les agriculteurs à commercialiser leur récolte auprès du ministère du Commerce. Le 8 juin, le gouvernement irakien a également adopté un projet de loi sur la sécurité alimentaire qui autorise le gouvernement à utiliser des fonds publics pour répondre aux besoins alimentaires urgents, notamment en lançant des appels d'offres pour importer du blé. Par ailleurs, la **surface plantée en blé pour la campagne 2022-2023 devrait augmenter**.

Élevage

L'Irak reste très dépendant des importations concernant les productions animales. Toutefois, on peut noter la présence de filières (volaille, bœuf, pêche) localisées.

Le poulet est une source de protéine notable en Irak, où plus de la moitié (57%, 375 000 t¹⁰) de la quantité consommée est importée en 2021. L'importation a connu un pic en 2014 et est en baisse depuis, probablement en raison d'une hausse de la production nette. Aujourd'hui, la production de poulet est estimée à 275 000 t, soit une hausse de 200% par rapport à il y a 10 ans¹⁰. Elle est essentiellement située dans la province de Diyala (centre-est du pays), dans une moindre mesure à Salah ad-Din et Babil (au nord de Bagdad)¹⁰. Les poules pondeuses suivent un schéma de répartition similaire, mais plus localisé sur le flanc occidental du pays.

Les données chiffrées relatives aux importations et à la production de bœuf ne sont pas disponibles pour l'Irak. On peut toutefois souligner l'existence d'une **filière d'élevage de buffles des marais**. Cette filière fait l'objet d'une attention particulière qui se traduit par le financement de projets de développement depuis que l'Unesco a choisi de le classer comme patrimoine mondial de l'humanité. Les cheptels moyens, de 50 à 150 têtes, sont laissés dans l'eau en journée et récupérés le soir lorsqu'il fait plus frais. La production locale est surtout menacée par la pollution. Les buffles sont principalement élevés pour leur viande et leur lait, dont la production représente le 2^e poste de production de l'Irak en 2008 (un peu moins de 150 M USD). Par ailleurs, en 2008, **moutons et bœufs** représentaient chacun un peu moins de 100 M USD en production (700 000 t).

Dans le **secteur laitier**, la grande partie des infrastructures a été détruite pendant les guerres, mais fait récemment l'objet de reconstruction et de développement (voir *Industries agroalimentaires*). Le lait représente le 3^e poste de production en valeur (environ 125 M USD), derrière les produits de type yaourt et le lait de bufflonne.

7. Banque mondiale

8. Indexmundi

9. Drought forcing Iraq to increase wheat imports | World Grain (world-grain.com)

10. Poultry report for 2011, Republic of Iraq, Ministry of Planning, Central Statistical Org. (2011)

Pêche et aquaculture

L'Irak dispose d'un faible accès au golfe Persique (40 km) et l'essentiel de la pêche se situe dans les fleuves du Tigre et de l'Euphrate, ainsi que les points d'eau les entourant. Quatre zones humides classées Ramsar¹¹ sont situées dans la Sawad, empêchant dès lors l'exploitation halieutique¹². Le poisson est peu consommé dans le pays (environ 2,6 kg par personne et par an en 2016¹³, contre 20 kg par personne et par an dans les pays de l'OCDE¹⁴). **En 2001, 99% du poisson consommé provenait d'Irak¹⁵.**

La filière de la pêche est peu structurée en Irak. Différents projets de développement cherchent à instaurer de nouveau certaines espèces endémiques, accompagner les pêcheurs à revoir leurs pratiques de pêche et à valoriser leurs prises. En effet, aujourd'hui, certains pêcheurs pratiquent la pêche électrique, qui a un impact environnemental particulièrement nocif (pas de sélection de l'espèce ni de la maturité sexuelle de la prise).

L'aquaculture pourrait jouer un rôle important en Irak, puisqu'elle apportait déjà 10% de la quantité totale de poisson selon les données officielles fournies par le gouvernement en 2000. **Elle comptait alors 1900 fermes aquacoles pour une surface totale de 7500 ha.** Selon des statistiques plus récentes du *General Board of Fish Resource Development*, la production aquacole a augmenté ces dernières années, passant de 14000 tonnes en 2004 à 31800 tonnes en 2017.

Industries agroalimentaires

Les industries irakiennes ont été fortement impactées par les guerres. Leur fragilisation, voire leur disparition, a des conséquences à la fois sur la transformation en aval de la chaîne de production, mais également en amont (les industries de production de semences ou de grains pour le bétail, par exemple).

On relève un certain nombre d'entreprises agroalimentaires basées au Kurdistan (voir *Politique agricole*). Le groupe **Halabja** souhaite ainsi développer un site agroalimentaire pour la production de jus de grenade et la production de

produits laitiers. Ce groupe de 1500 employés se tourne vers les entreprises françaises pour la production et l'accompagnement en expertise technique. Le groupe **Qaiwan** a développé une stratégie de développement dans le secteur agricole, qui comprend la construction d'une ferme de mille vaches pour approvisionner une usine de transformation de produits laitiers. Une offre française a été spécifiquement sollicitée par Qaiwan dans ce cadre. Le groupe **Zozik** souhaite diversifier ses activités dans l'élevage. Il est toutefois affecté par la baisse de ses activités dans le secteur de la construction et devrait reporter son projet.

Distribution

Les infrastructures de transport sont en mauvais état, ce qui affecte la distribution. Par ailleurs, l'implantation restant très localisée, il est généralement recommandé de s'appuyer sur des partenaires régionaux dans le cadre de la distribution. Pour le fret ferroviaire, des travaux sont prévus par le gouvernement car le réseau est en mauvais état. Le transport aérien de marchandise est limité en Irak. En revanche, la logistique s'appuie sur l'aéroport international d'Erbil et la Turquie au niveau de la frontière de Duhok¹⁶.

Le secteur de la distribution est encore dominé par le secteur public. À travers son agence Système de distribution public de nourriture (PFDS en anglais), l'Irak continue de vendre des denrées alimentaires subventionnées. Toutefois, la production agricole étant en diminution, des entreprises d'imports de produits étrangers ont vu le jour, à l'instar de *Iraq's Foodstuff Trading Co* pour le sucre, les huiles végétales et les produits d'alimentation infantile, ou le *Grain Board of Iraq* pour le riz.

D'après la chambre de commerce irakienne, il y a **100 000 distributeurs privés officiels en Irak, et 200 000 petits distributeurs non enregistrés.** Les principaux sont Carrefour (uniquement déployé au Kurdistan, avec des projets d'expansion en Irak fédéral dès 2023), Hewa, Warda Supermarket. Le grossiste principal est Khudairu Group¹⁷. Récemment, le groupe Lulu a annoncé vouloir se développer en Irak dans plusieurs villes.

11. Certaines zones humides, les sites « Ramsar », sont reconnues d'importance internationale et désignées comme telles par la France, au titre de la convention de Ramsar sur les milieux humides (Convention du 2 février 1971 relative aux zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau).

12. Iraq | Ramsar

13. Fisheries and Aquaculture - Fishery and Aquaculture Country Profiles - Iraq (fao.org)

14. Poisson | Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2021-2030 | OECD iLibrary (oecd-ilibrary.org)

15. Profil de la pêche par pays, FAO (2004)

16. Iraq - Distribution & Sales Channels (trade.gov)

17. The distribution network in Iraq - Buying and Selling - Standard Bank TradeClub Trade Resources

Politique agricole et de développement rural

Dans le secteur agricole, les sanctions américaines ont accélééré les investissements publics. En effet, face à la crainte d'une vague de famine au début des années 1990, les financements de l'agriculture ont augmenté de 24 % et le Conseil révolutionnaire irakien a introduit de nombreux décrets¹⁸ divisés en trois catégories :

- Pénalités aux agriculteurs qui n'exploitaient pas pleinement leurs terres ;
- Programme d'aide pour rendre la production locale moins onéreuse ;
- Augmenter la surface de terres arables (augmentation de 173 % entre 1980 et 1990)¹⁸.

Au fur et à mesure, les agriculteurs incapables d'exploiter correctement leurs terres ont été expropriés. Le gouvernement a par ailleurs mis en place des aides pour faciliter les crédits (augmentation de 100 % dans les années 1990) aux agriculteurs. **L'ensemble de ces mesures a permis aux agriculteurs de se rassembler en coopératives** au centre de

l'Irak principalement¹⁹. Aujourd'hui, il existe des incubateurs de startups dans le secteur agricole, à l'instar de *Response Innovation Lab*, qui a permis la création de 16 entreprises et l'obtention de prêts pour développer leurs projets dans les domaines de l'agriculture dans le désert, de l'hydroponie, de l'aquaculture, de l'irrigation ou encore de l'agriculture intelligente.

Par ailleurs, le ministre de l'Agriculture s'est montré intéressé par des offres françaises pour un projet de barrage pour l'irrigation au Kurdistan. Il souhaite également soutenir la **production de betteraves et la construction d'une usine sucrière**. De plus, la ministre kurde de l'Agriculture avait exprimé le souhait de **créer et protéger certaines appellations géographiques** dans sa région. Les acteurs de la région du Kurdistan (autorités et producteurs) semblent en demande de développement des IG.

Échanges commerciaux

Balance agricole et agroalimentaire irakienne ⁽²⁰⁾⁽²¹⁾

La **balance commerciale globale irakienne est largement excédentaire** (+ 71,5 Md€ en 2022), contrairement à celle du secteur agricole et agroalimentaire (-11,6 Md€ en 2022). En effet, l'Irak a exporté pour 0,4 Md€ de produits agricoles et agroalimentaires en 2022, alors qu'il en a importé 12 Md€ la même année.

Plus précisément, l'Irak a exporté 263,7 M€ de **blé tendre**, 136,3 M€ de **maïs**, 91,5 M€ de **fruits**, 86,7 M€ de **tourteaux de soja**, 47,4 M€ d'**orge** et 37,8 M€ d'**huile de soja**, qui sont ses six premiers postes d'exportation dans ce secteur. Son 1^{er} client est l'**Iran** (65%), très loin devant l'**Inde** (20%), la **Turquie** (4%), l'**Égypte** (3%) et la **Jordanie** (3%). **La France est son 29^e client** et représente 0,02 % des exportations irakiennes du secteur.

Les importations agricoles et agroalimentaires irakiennes sont principalement constituées de **fruits** (pour 865 M€), de **riz** (700 M€), de **viandes et abats** 634,2 M€, de **produits**

de la boulangerie (454,6 M€), de **farines de blé** (412,6 M€) et d'**huile de tournesol** (382,8 M€). Ses principaux fournisseurs sont la **Turquie** (42 % des importations), l'**Iran** (12 %), l'**Inde** (8 %), la **Thaïlande** (5 %) et le **Brésil** (5 %). **La France est son 23^e fournisseur** et représente 0,56 % des importations irakiennes du secteur.

Échanges commerciaux entre la France et l'Irak ⁽²⁰⁾⁽²²⁾

Tous secteurs confondus, **les échanges commerciaux entre la France et l'Irak ont atteint près d'1,9 Md€ en 2022**, en forte augmentation par rapport à 2021 (+59 %) et 2020 (+230 %). Les exportations françaises vers l'Irak ont augmenté de 43 % en un an et les importations françaises depuis l'Irak ont augmenté de 64 % sur la même période. Ces dernières sont essentiellement composées de pétrole, tandis que les exportations françaises vers l'Irak sont plus diversifiées : machines (26 %), réacteurs nucléaires (12 %), produits pharmaceutiques (12 %), huiles essentielles (9 %) ou encore préparations à base de céréales (7 %).

18. Selden, Zachary (1999). *Economic Sanctions as Instruments of American Foreign Policy*. Greenwood Publishing Group

19. Selden, Zachary (1999). *Economic Sanctions as Instruments of American Foreign Policy*. Greenwood Publishing Group

20. N'incluant pas le machinisme agricole et agroalimentaire, le bois et dérivés, les engrais et produits phytosanitaires, le biodiésel

21. Douanes mondiales disponibles, Trade Data Monitor

22. Douanes françaises, Trade Data Monitor

En 2022, la France a exporté **66,7 M€ de produits agricoles et agroalimentaires vers l'Irak**, en hausse de 13,3% par rapport à 2021 et en baisse de 11,1% par rapport à 2020. Il s'agit principalement de **préparations alimentaires de farines** (38%, -2% sur un an), loin devant les fromages (17%, +42%), les spiritueux (9%, +122%), les préparations pour l'alimentation animale (7%, +113%) et les semences de pommes de terre (6%, +52%). L'Irak représente ainsi le **80^e client de la France** dans ce secteur (soit 0,08% des exportations françaises).

Par ailleurs, la France a exporté pour **plus de 8,5 M€ de machinisme agricole et agroalimentaire** vers l'Irak, dont 92% de tracteurs (soit 7,8 M€), exportations en baisse de près de 18 % par rapport à 2021 et de près de 12 % par rapport à 2020.

En 2022, la France a importé **60 285€ de produits agricoles et agroalimentaires depuis l'Irak**, en baisse de 70,3% par rapport à 2021, mais en augmentation de 68,2% par rapport à 2020. Elles sont constituées de **poissons et crustacés** (55%), de fruits et légumes préparés ou conservés (37%). L'Irak représente ainsi le 194^e fournisseur de la France dans ce secteur (soit moins de 0,01% des importations françaises).

Par ailleurs, **les entreprises françaises sont actives dans des secteurs variés**²³ et plus particulièrement dans le secteur de l'agroalimentaire.

Accords internationaux

L'Irak n'est pas membre de l'**Organisation mondiale du commerce** (OMC). C'est un membre observateur depuis 2004, date à laquelle le pays a également demandé son adhésion. Du fait de l'instabilité politique et économique qui a frappé le pays, le processus d'adhésion n'a cependant pu être véritablement lancé qu'en 2017. L'intégration de l'Irak dans l'OMC est appuyée par l'Union européenne²⁴ qui finance un programme important d'appui à l'accession de l'Irak à l'OMC, mis en œuvre localement par le Centre du commerce international (ITC).

L'Irak a déposé son instrument d'adhésion à la **convention de New-York sur la reconnaissance et la mise en œuvre des décisions d'arbitrage** en novembre 2021 et est officiellement partie à la convention depuis le 9 février 2022. Bien que son application ne soit pas rétroactive, elle permettra d'envisager un règlement par l'arbitrage des futurs litiges commerciaux en Irak. Jusqu'ici, l'Irak était simplement signataire de la convention de Riyad sur la coopération judiciaire.

L'Irak a par ailleurs déposé le 31 janvier 2022 sa demande pour rejoindre le Traité de l'organisation internationale de la propriété intellectuelle sur le système international des brevets (*Patent Cooperation Treaty – PCT*) qui vise à faciliter les procédures d'enregistrement et la protection à l'international des brevets déposés dans les pays membres. L'Irak pourrait ainsi devenir le 155^e État parti au Traité, permettant une meilleure protection de la propriété intellectuelle des entreprises en Irak.

En janvier 2018, l'Union européenne a adopté une nouvelle stratégie²⁵ pour l'Irak avec de nombreux objectifs comprenant le développement d'une économie inclusive et basée sur l'expérience, ainsi que la création d'emplois. Le *Partnership and cooperation arrangement* (PCA) a pour objectif de reconstruire un dialogue politique fondé sur la stabilité sociale et économique. **L'UE a alloué 300 M€ de support pour ce plan**²⁶. L'UE a également lancé en 2020, pour une période de cinq ans, un projet de 22,5 M€ intitulé *Strengthening the agriculture and agri-food value chain and improving trade policy* (SAAVI), qui vise à renforcer la compétitivité de l'agriculture et à améliorer la politique commerciale en Irak²⁷.

23. Hydrocarbures (Total), électricité (Schneider Electric, GE France), transports (Airbus, ADPi, Alstom, CMA-CGM, Renault Trucks, Thales), environnement (Degremont, Veolia), construction (Lafarge est le premier investisseur étranger hors secteur pétrolier en Irak), santé (Sanofi), distribution (Carrefour) ou alimentation (Danone).

24. EU trade relations with Iraq (europa.eu)

25. st05285en18.pdf (europa.eu)

26. Iraq | International Partnerships (europa.eu)

27. https://www.eeas.europa.eu/delegations/iraq/strengthening-agriculture-and-agri-food-value-chain-and-improving-trade-policy_en?s=199

Relations bilatérales

Tous secteurs

La France a apporté son soutien politique, diplomatique, militaire (la France est le 2^e partenaire en termes d'effectifs de la Coalition contre Daech) et humanitaire aux autorités irakiennes. **Une feuille de route a été signée le 2 mai 2019 par les ministres des Affaires étrangères des deux pays.** Elle énonce les fondamentaux de la relation franco-irakienne dans la décennie à venir et prévoit l'accélération de nos coopérations dans les champs de l'économie, de la culture, de l'éducation et du développement.

Dans le domaine de la coopération économique, nos deux pays ont initié une collaboration fructueuse, couronnée par la mise en place d'une facilité de financement à hauteur d'un milliard d'euros afin de promouvoir les projets entre des entreprises françaises et l'Irak. Cette facilité de financement, qui a fait l'objet d'un protocole d'entente signé le 11 novembre 2019 entre la France et l'Irak, couvre les prêts directs du Trésor, les garanties de financement de Bpifrance Assurance Export (Agence de l'État français de crédit export) et les prêts de l'Agence française de développement (AFD).

La France est également active via **l'action de ses opérateurs du développement** en Irak. L'Agence française de développement contribue à appuyer la résilience des populations hôtes, réfugiées et déplacées au Kurdistan irakien en Irak fédéral, au relèvement post-conflit via la relance de l'économie agricole et rurale ainsi qu'au retour des services publics à la population en particulier dans les secteurs de l'eau et de la santé. Ainsi le projet PERMA (*Promoting Economic Revival For Microbusiness and Agriculture*) de l'AFD bénéficie d'un financement de 10M€ sur trois ans. Il est mené par Mercy Corps via un consortium avec les ONG Triangle génération humanitaire (TGH) et *Public Aid Organisation* (PAO)²⁸. Expertise France met en œuvre des projets de soutien à la jeunesse et à l'entrepreneuriat.

S'agissant des **visites officielles**, le Président de la République d'Irak s'est rendu en France les 25 et 26 février 2019. Le Premier ministre, quant à lui, s'est rendu en France les 2 et 3 mai 2019, le 19 octobre 2020 et, plus récemment, les 26 et 27 janvier 2023. Le Président de la République française s'est rendu en Irak le 2 septembre 2020 et les 28 et 29 août 2021.

Enfin, le **28 août 2021** à Bagdad, s'est tenue la première **Conférence de Bagdad** pour la coopération et le partenariat. Cette conférence, organisée par l'Irak en coordination et coopération avec la France, a pour objectif de rassembler les pays voisins de l'Irak en vue d'œuvrer à la sécurité, à la stabilité et au développement du pays. Elle rassemble désormais 17 membres : Arabie saoudite, Bahreïn, Égypte, Émirats arabes unis, France, Irak, Iran, Jordanie, Koweït, Oman, Qatar, Turquie, UE, ONU, Conseil de coopération des États arabes du Golfe (CCEAG), Ligue arabe et Organisation de la coopération islamique (OCI). Le deuxième sommet de la Conférence de Bagdad (dit « **Bagdad II** ») s'est tenu à Amman le **20 décembre 2022**. Bagdad III, prévue initialement le 30 novembre 2023 mais reportée à 2024, pourrait être marquée par le lancement de plusieurs projets régionaux sur la sécurité alimentaire, l'énergie, l'eau et la réduction des risques de catastrophe.

Dans le secteur agricole

Dans le secteur agricole et agroalimentaire plus précisément, une déclaration d'intention a été signée le 12 juillet 2005 pour trois ans ; un memorandum de coopération a été signé le 31 octobre 2010 pour cinq ans ; une déclaration d'intention a été signée le 5 octobre 2017 ; et enfin **une déclaration d'intention a été signée le 19 octobre 2020**. Cette dernière porte sur le **renforcement des capacités institutionnelles du ministère de l'Agriculture de l'Irak**, y compris l'échange d'expertises dans le domaine de l'agriculture et de la formation, de l'enseignement vétérinaire et phytosanitaire ; la recherche agricole ; la promotion des partenariats agricoles et agroalimentaires ; la promotion du commerce bilatéral et mise en œuvre des principes reconnus par les normes internationales ; des échanges d'expériences sur la mise en place et le développement d'indications géographiques protégées et d'autres signes officiels de qualité ; des échanges d'expériences et d'informations sur l'agro-écologie.

Le ministre de l'Agriculture irakien a été reçu par le ministre de l'Agriculture français le 7 octobre 2021. Il faisait partie de la délégation ministérielle qui accompagnait le Premier ministre irakien lors de son déplacement en France.

28. PERMA : redynamiser l'économie agricole en Irak | AFD - Agence française de développement

Le ministère de l'Agriculture irakien est intéressé pour bénéficier de formations françaises pour les doctorants afin d'appuyer les recherches sur la diversification des techniques de production et pour les services vétérinaires afin de renforcer la sécurité sanitaire en Irak. De plus, l'Irak est demandeur d'expertise pour mettre en place des lignes de transformation modernes des dattes afin de réorienter les exportations vers l'Europe. Les exportations actuelles vers l'Inde et la Pakistan sont en effet peu rentables. Le pays se heurte cependant à un besoin important de financement.

L'Irak a validé en février 2022 le certificat sanitaire pour l'exportation de bovins reproducteurs depuis la France, après plusieurs années de blocage en raison notamment du statut de la France de pays « à risque maîtrisé » en matière d'ESB depuis 2016. Ce blocage empêchait les exportations de bovins français alors même que les opportunités d'affaires étaient nombreuses, il est donc à prévoir qu'un courant d'affaires se développe à moyen terme dans ce domaine.

COPYRIGHT : Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Europe et International de la Direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE).

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ : Le Service Europe et International s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

RÉDACTION : Cette collection de fiches est coordonnée par le Bureau des exportations et partenariats internationaux (BEPI/DGPE). Leur rédaction est assurée par les conseillers aux affaires agricoles (CAA), les services des ambassades de France et les services centraux concernés. Les sources des données sont diverses et indiquées en notes de bas de page.